

CP - Lancement des inscriptions pour le concours de végétalisation et d'embellissement 2026

La Ville de Colmar organise, sous le patronage du Conseil national des villes et villages fleuris, un concours annuel de végétalisation, à destination des Colmariens qui contribuent à l'amélioration du cadre de vie et à la qualité de l'environnement.

Le concours est ouvert à toute personne dont le jardin ou les réalisations végétales sont visibles d'une rue ou d'une voie passante. Il a pour objectif de récompenser les efforts des Colmariens qui contribuent à l'amélioration du cadre de vie et à la qualité de l'environnement, en valorisant les réalisations originales, harmonieuses, diversifiées et peu gourmandes en eau.

Les Colmariens qui souhaitent révéler leur créativité peuvent s'inscrire dans l'une des six catégories suivantes :

- Maisons avec jardins
- Balcons et terrasses
- Fenêtres
- Hôtels, restaurants, commerces
- Jardins potagers
- Accompagnements végétalisés

Le jury passera courant de l'été pour évaluer les compositions végétales. Ces notations détermineront le palmarès. Les prix seront remis l'année suivante, par les élus, sous la forme de bons d'achats.

COMMENT PARTICIPER ?

Les Colmariennes et Colmariens qui souhaitent participer au concours peuvent s'inscrire jusqu'au **mardi 16 juin 2026**.

La participation est gratuite.

L'utilisation du bulletin d'inscription est obligatoire. Il est disponible :

- À l'accueil de la Mairie - 1 place de la Mairie ;
- Au service des Espaces verts - 16 rue Frédéric Chopin ;
- Sur le site colmar.fr.

Plus d'information sur le concours : colmar.fr/concours-vegetalisation

CONTACT PRESSE

Cécile Walschaerts

Attachée de presse

cecile.walschaerts@colmar.fr - 03 89 20 68 83 - 06 79 80 49 18

Ville de Colmar - Colmar Agglomération

Colmar.fr/espace-presse

colmar.fr